



## EDITO

### Pourquoi créer une société en France ?

Merci à Internet d'avoir pu relayer les revendications des "pigeons" ! Rendez-vous compte de l'intérêt de monter une société en France :

► Soit vous échouez, vous perdez la totalité de votre mise, vous affectez votre famille et votre crédibilité bancaire est écornée à jamais.

► Soit vous réussissez au prix d'horaires bien éloignés des 35 heures conventionnelles et vous devrez payer plus de la moitié des fruits de votre travail à l'administration fiscale (60,5 %) !

Les PME ont créé 85 % de l'Emploi dans l'Union Européenne entre 2010 et 2012.

Quel beau signal envoyé par notre gouvernement à ceux qui créent l'emploi et la croissance à moins que ce ne soient nos chers fonctionnaires qui puissent nous faire sortir de cette crise...

Nous développerons les récentes mesures fiscales avec quelques idées afin d'en diminuer la facture ainsi qu'un changement majeur économique à venir entre les Etats-Unis et la Chine.

Le moment est venu de réagir au dictat fiscal imposé à ceux qui font vivre la France. Votre cabinet conseil fourmille d'idées.

Franck Nogues

Fondateur et Directeur de  
CONSEILS ET PATRIMOINES



## “ LES ÉTATS-UNIS EN RIPOSTE À LA CHINE ”

**"La Chine a basé sa croissance au cours des 20 dernières années sur le modèle économique suivant :**

- Une répression financière que l'Etat pré-emptait pour bâtir des infrastructures nécessaires au développement du pays ;
- Un transfert massif de population de la campagne à la ville afin de fournir de la main d'œuvre bon marché au reste du monde ;
- Une monnaie sous évaluée sous l'autorité monétaire chinoise. Cela leur a permis de favoriser leurs exportations et d'empêcher les capitaux de quitter le pays.

Aujourd'hui, le progrès technique et l'évolution des salaires en Chine font que la production robotisée aux Etats-Unis devient moins chère que la production manufacturière en Chine. Nous constatons le retour de certaines entités vers les Etats-Unis pour de grandes sociétés comme Foxcom, GE... Lorsque l'on sait que 50 % des exportations de la Chine vers les Etats-Unis sont le fait d'entreprises américaines installées en Chine, il est aisé de conclure que certaines usines vont se rapprocher du consommateur...

Nous comprenons mieux pourquoi l'indice de la bourse de Shanghai se trouve à ses plus bas de 2009 et les indices américains à leurs niveaux d'avant crise.

### La Chine a 2 alternatives :

- Soit elle décide de se refermer sur elle-même avec les tensions géopolitiques que cela pourraient engendrer et le risque que les Etats-Unis se servent de ce prétexte pour ne plus payer leur dette ;
- Soit elle décide de déréglementer et de privatiser tous les secteurs qui ne le sont pas encore : transport, logistique, distribution, banque, assurance, produits d'épargne...

Cela fera grincer des dents dans les instances du Parti Communiste mais c'est la seule solution non autoritaire pour que la consommation puisse, enfin, remonter aussi vite que le PIB. La paix sociale en serait ainsi préservée.

Outre la remontée des indices boursiers américains, d'autres indicateurs confirment la reprise aux Etats-Unis sur le front de l'emploi et de l'immobilier. La croissance prévue en 2013 par le FMI outre atlantique est de



2 %. L'assouplissement quantitatif lancé par la FED en septembre de 40 milliards par mois va purger le problème lié à l'immobilier. Les derniers résultats financiers montrent que les plus grandes banques américaines sortent de la crise. Il est important de noter également le succès de l'introduction en bourse de Realty, le géant des réseaux d'agences immobilières (Century 21, ERA, Sotheby's International Realty...). Il s'est particulièrement bien passé puisque le cours a pris plus de 25 % lors de sa récente introduction sans fléchir par la suite. Par ailleurs, de grands groupes d'investissements tels que Blackstone viennent de consacrer, aussi, plusieurs centaines de millions de \$ à l'achat de maisons individuelles aux Etats-Unis. Cela nous conforte dans la diversification des investissements de nos clients en Floride d'autant plus que la zone € poursuit son chemin de croix. Le PIB de la zone € devrait stagner à + 0,2 % en 2013.

L'Europe est tirée vers le bas par l'Espagne et l'Italie dont la croissance devrait se contracter respectivement de - 1,3 % et - 0,7 % en 2013. La France devrait afficher une croissance de 0,4 % selon le FMI contre 0,8 % anticipée par le gouvernement avec une farouche volonté de s'en prendre aux forces actives plutôt que de réduire le train des dépenses de l'Etat. De l'avis d'une grande majorité d'économistes, ce sera négatif à court terme pour la croissance et l'investissement. Heureusement que la BCE a pris de bonnes mesures afin de permettre le rachat d'obligations sur le marché secondaire, sous conditions, afin de détendre les taux d'intérêts pour les pays en difficultés de la zone €.

Mieux vaut miser sur les parties du monde qui défendent le développement des richesses plutôt que ceux qui les condamnent avec des politiques fiscales confiscatoires !"

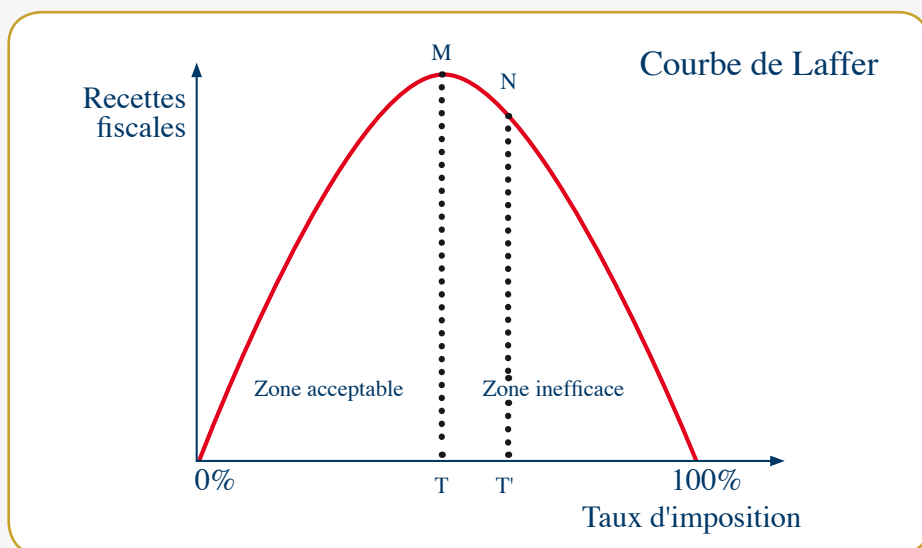
## “ TROP D'IMPÔT TUE L'IMPÔT ”

### ► Qui aura encore envie d'investir dans un pays où l'immobilier est si fortement taxé ?

Le gouvernement dans son projet avait proposé une mesure permettant un abattement de 20% sur la plus-value immobilière. Pourquoi tant de largesse ? Tout simplement pour stimuler les transactions immobilières. En effet, le nombre de transactions baisse de 20% à Paris et région parisienne et de 30% en province. Ainsi, les recettes de l'Etat et surtout des Collectivités Locales si chères à nos gouvernants actuels ..., baissent avec la diminution des frais d'enregistrement. Il faut dire que les dernières mesures d'augmentation de l'impôt sur le revenu avec la création des tranches de 45% et 75% n'incitent guère à l'investissement en France. Il en va de même pour les étrangers ou les expatriés qui doivent s'acquitter d'une taxe sur la plus value de 25% et rétroactivement au 1er janvier de la CSG RDS de 15,5%.

### ► Qui peut aussi penser que les chefs d'entreprises continueront à percevoir de grosses rémunérations compte tenu de l'augmentation des prélèvements fiscaux ?

Nous leur conseillerons de créer des "holding" et de se servir de ces nouvelles entités afin d'effectuer leurs investissements en France ou à l'étranger. Leur société devra s'acquitter de l'IS mais ils n'auront pas de fiscalité personnelle à acquitter contrairement aux dividendes qui vont dorénavant être intégrés au revenu imposable. Cela peut s'appliquer à certaines situations et ne peut représenter un conseil généralisé à l'ensemble des chefs d'entreprises. Une consultation sur la rémunération du dirigeant d'entreprise est nécessaire afin d'envisager tous les



aspects patrimoniaux, juridiques et fiscaux de telles préconisations.

### ► Qui a oublié le tollé provoqué par le "bouclier fiscal" ?

Par peur de requalification d'une partie de son projet de loi de finances, le nouveau gouvernement vient de remettre au goût du jour "le bouclier fiscal" à 75%. Il intègre dans le revenu fiscal de référence de nouveaux éléments tels que les intérêts des fonds en € des contrats d'assurance vie même si ils ne sont pas perçus. Il convient d'étudier son patrimoine dans les moindres détails afin de profiter, le cas échéant, de ce nouveau bouclier.

### ► Qui peut penser encore à utiliser les niches fiscales ?

Rendez-vous compte, sur les 35 milliards de niches, l'Etat en a supprimé pour 100 millions d'€ soit 0,3% du montant total ! La loi Malraux, les travaux sur les monuments historiques, les investissements

dans les DOM TOM continuent de bénéficier de l'intégralité de leurs avantages fiscaux sans subir le plafonnement des niches fiscales à 10 000 €.

En matière d'ISF, même combat, la taxation des œuvres d'art vient d'être abandonnée. Pourquoi nous rabattre les oreilles avec de tels arguments pour les éliminer quelques jours plus tard ? La défiscalisation au titre des investissements dans les PME sera maintenue au taux de 50%. Même si la contribution exceptionnelle de ces derniers jours en pénalise beaucoup d'entre vous, l'ISF payé en 2013 devrait être moins lourd que celui payé en 2011.

### ► Qui peut ignorer qu'un nombre significatif de fortunes quitteront l'hexagone suite à ce matraquage fiscal ?

Le changement fiscal, c'est maintenant. Il est temps d'étudier vos différentes possibilités afin de ne pas laisser votre patrimoine perdre de sa valeur.